

## Conditions générales de réservation

- Le montant des arrhes à verser est de 160 euros par semaine.
- Ces arrhes sont déductibles pour la totalité du montant global de votre facture.
- Le solde de la location, incluant la taxe de séjour, devra être réglé au plus tard un mois avant votre arrivée.
- Le jour de votre arrivée, il vous sera également demandé une caution « matériel » de 200 euros ainsi qu'une caution « ménage » de 85 euros (payables en chèque ou en espèces). Celles-ci vous seront restituées le jour de votre départ après inventaire du mobil-home et à condition qu'il soit laissé parfaitement propre et sans dégradation.
- Votre réservation ne sera validée qu'à la réception de vos arrhes.
- Nous vous ferons alors parvenir une confirmation de réservation par courriel.
- Nous acceptons les règlements par chèques vacances, chèques, virements bancaires, espèces et cartes bancaires.
- **Les frais de dossier sont de 15€ pour des séjours entre le 04 juillet et le 29 août 2021.**
- Le montant de la taxe de séjour s'élève à 0,66 € par nuit et par personne à partir de 18 ans. (sous réserve de modification)
- Les arrivées se font à partir de 16H00 et les départs entre 8H00 et 10h00 en juillet/août.

Pour un séjour en juillet ou août, si vous désirez arriver ou partir un autre jour que le samedi, veuillez contacter la réception afin de vérifier les disponibilités. Notez que s'il y en a, et si vous désirez réserver, des frais de delotement vous seront facturés. Montant des suppléments : En juillet :

35€ pour une arrivée un autre jour que le samedi et 35€ pour un départ un autre jour que le samedi. En août : 45 € pour une arrivée un autre jour que le samedi et 45€ pour un départ un autre jour que le samedi.

**\*\*\* ATTENTION : EN CAS DE DEPART NOCTURNE, NOUS CONSERVERONS UNE PRESTATION DE MENAGE D'UNE VALEUR DE 70,-€. LE RESTE DE LA CAUTION SERA RENDU PLUS TARD. \*\*\***

## Annulation, retard, départ anticipé

- Si vous avez souscrit une assurance annulation, nous vous invitons à faire valoir vos droits auprès de votre assureur.
  - Si vous n'avez pas souscrit d'assurance, les sommes versées restent acquises au camping.
  - En cas d'annulation, de retard, de départ anticipé ou de modification de la date d'arrivée ou de départ lors des 30 jours précédant l'arrivée, aucun remboursement ne pourra avoir lieu, sauf conditions assurance annulation.
- Aussi nous vous conseillons d'être précis concernant vos dates d'arrivée et de départ !**
- **En cas de retard, veuillez nous prévenir, ou votre réservation sera annulée.**

→ **ASSURANCE ANNULATION** : Vous pouvez souscrire une assurance annulation directement auprès du camping. Celle-ci s'élève à 3 % du montant du séjour avec un minimum de 15,-€.

## VIREMENT BANCAIRE

Si vous souhaitez régler votre séjour par virement bancaire, voici nos coordonnées

Coordonnées bancaires – Camping Le Raguénès Plage

**IBAN** : FR76 1558 9297 7901 6294 3364 082

**SWIFT** : CMBFR2BARK